

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le 13/04/2026

ID : 007-210700050-20260409-ARRETE202635-AI



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

ARRÊTÉ N° 2026/35

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

**OBJET : Portant délégation de fonction à Madame ROUX-GUIGON Marie-Odile
Conseillère municipale.**

Le Maire de la Commune d'ALBA LA ROMAINE,

VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs membres du Conseil Municipal,

VU le procès-verbal du 21 mars 2026 portant sur l'élection du Maire et des adjoints,

VU le tableau du Conseil Municipal du 21 mars 2026,

CONSIDÉRANT que pour le bon fonctionnement de l'activité de la Commune il convient de donner une délégation de fonction à Madame **Marie-Odile ROUX-GUIGON**,

A R R Ê T É

ARTICLE 1 :

A compter du 13 avril 2026, Madame **Marie-Odile ROUX-GUIGON** est déléguée pour intervenir dans le domaine de l'aménagement du village et le patrimoine :

- Pour la mise en valeur du patrimoine communal
- Pour l'harmonisation de la signalétique
- Pour les projets d'aménagement d'embellissement du village

Elle assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous les fonctions et missions nécessaires au suivi des dossiers cités ci-dessus.

ARTICLE 2 :

Cette délégation n'entraîne pas de délégation de signature des documents.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le 13/04/2026



ID : 007-210700050-20260409-ARRETE202635-AI

ARTICLE 3 :

Monsieur le Maire et Madame la Secrétaire de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et copie en sera adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à ALBA LA ROMAINE le 09 avril 2026.

Vu pour acceptation
Marie-Odile ROUX-GUIGON

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Maire,
Philippe BOUNIARD.

